

Appel à projet Grand Prix Zones humides en milieu urbanisé

Dossier de la rédaction de H2o
July 2011

Le ministère de l'écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, en partenariat avec l'Association des Maires de France et les agences de l'eau, lance l'appel à projet pour le Grand Prix "Zones humides en milieu urbanisé". Ce prix récompensera les collectivités (urbaines ou rurales) ayant mis en place des stratégies d'urbanisation exemplaires qui prennent en compte les zones humides et leurs fonctions.

Prairies humides, marais, tourbières, mangroves, estuaires, lacs artificiels, étangs et zones littorales... les 3 millions d'hectares de zones humides françaises constituent d'importants réservoirs de biodiversité : 50 % des oiseaux et 30 % des espèces végétales remarquables dépendent de ces sites. Elles participent également au renouvellement des nappes phréatiques, représentent des puits de stockage de carbone incontournables et permettent d'atténuer les conséquences des crues et de réduire l'érosion. Elles constituent ainsi des espaces à forts enjeux écologiques, économiques et sociaux. Les zones humides demeurent cependant, parmi les milieux naturels les plus dégradés et les plus menacés au monde. En France, l'urbanisation notamment absorbe environ 60 000 hectares de zones humides chaque année, constituant ainsi une cause majeure de leur régression, notamment dans les espaces littoraux.

Le Grand Prix "Zones humides en milieu urbanisé" s'inscrit dans la continuité de l'action du gouvernement et le prolongement des projets initiés par le Grenelle de l'Environnement, tel le "Plan national d'actions en faveur des zones humides", lancé en février 2010, et le plan "Restaurer et valoriser la Nature en ville", lancé en novembre 2010. L'objectif de ce Grand Prix est de valoriser des opérations exemplaires de prise en compte des zones humides dans des opérations d'aménagement, dans les réflexions urbaines ou d'aménagement et dans des démarches et documents de planification (PLU, SCOT).

Cet appel à projet est ouvert à toutes les communes et à tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de France, métropolitains et d'Outremer. Les communes littorales et rurales sont en outre vivement encouragées à participer.

Date limite de dépôt des candidatures : 30 octobre 2011

À Grand Prix "Zones humides en milieu urbanisé" - Règlement